

Association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux »

Assemblée générale du samedi 15 janvier 2022

Rapport moral, rapport financier, compte-rendu détaillé de séance

L'assemblée générale de l'association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux » s'est tenue le samedi 15 janvier 2022, dans la salle bleue de la mairie annexe de Pont-de-Vaux comme indiqué dans la convocation.

État de présence

M. Pauget, maire, et Mme Jeanine Parent, adjointe à la culture, sont présents de même que dix-huit adhérents, quinze adhérents se sont fait représenter. Les statuts de l'association indiquant qu'il n'y a pas de condition de quorum pour les assemblées générales ordinaires, cette assemblée peut donc valablement délibérer et la séance est déclarée ouverte à 10h15.

Rapport moral

Nous étions, en fin d'année, 7 adhérents en 2010, 13 en 2011, 19 en 2012, 28 en 2013, 32 en 2014, 37 en 2015, 42 en 2016, 41 en 2017, 46 en 2018, 49 en 2019, 51 en 2020. L'association compte 54 adhérents à fin décembre 2021, trois décès sont malheureusement à déplorer : M. Henri Martinet, Mme Loïs Belton de Lucenay et M. André Pont.

C'est le 11 janvier que les trois éléments les plus lourds et les plus encombrants de l'orgue de St Jacques ont été transportés grâce à une quinzaine de bénévoles côté Pont-de-Vaux et une dizaine côté Lyon. Le travail de remontage a immédiatement commencé dans le froid, la pénombre, avec masques et gants et cette ruche a réussi à rendre toute la partie sonore de l'orgue opérationnelle à fin mars, une véritable prouesse. Il ne reste que la commande des jalousies que nous n'avons toujours pas résolue. Détails et photos sont disponibles sur notre site Internet.

Concert dimanche 9 mai : la prestation des Choristes a été annulée par le confinement

Fête de la musique samedi 19 juin : 2 trompettes et orgue, 45-50 spectateurs

Visites de l'orgue les 16 juin, 23 juin, 30 juin, 7 juillet et 14 juillet : environ 15 visiteurs chaque mercredi matin

Mercredi 14 juillet après-midi : visite par l'académie d'orgue de Mogneneins, audition de 6 élèves et des professeurs, 50 spectateurs invités

Présence de l'orgue les mercredis matins

Cinq séances à l'église, de 10h à 11h, ont attiré un total d'environ 230 spectateurs

- 21 juillet 2021 : Bernard Coudurier, 30 visiteurs
- 28 juillet 2021 : Trompette, violoncelle et orgue, 45 visiteurs
- 4 août 2021 : Trompette, flûte, violoncelle et orgue, 45 visiteurs
- 11 août 2021 : Trompette, flûte, violoncelle et orgue, 50 visiteurs
- 18 août 2021 : Deux trompettes, violoncelle et orgue, 60 visiteurs

Dimanche 19 septembre : concert privé pour le clergé, les élus, les adhérents, sympathisants et bénévoles. , 50 spectateurs ont répondu à l'invitation, impressionnante prestation de Pierre Saint-Sulpice.

Toute ces manifestations ont a pu avoir lieu grâce à l'accord de la municipalité, à la compréhension du public qui a appliqué scrupuleusement les gestes "barrière" et bien sûr grâce à l'implication de Marie-Amour Saint-Paul au violoncelle, Aude Peigné et Jean David à la flûte traversière, Michel Carruge et Guillaume Nillon à la trompette, Pierre Saint-Sulpice à l'orgue.

Merci à la mairie qui autorise la pose d'un panneau sur le marché au droit de la rue de la cure.

Merci au père Aimé qui nous a autorisés à occuper l'église dans l'été.

Concert le dimanche 5 décembre : la Maîtrise Saint-Marc « Les choristes » de Lyon a enfin pu enchanter les yeux et les oreilles d'environ 135 personnes. Nous en attendions plus mais la programmation à la dernière minute de la Sarrasine à Grièges a amputé notre public d'une trentaine de personnes.

Remerciements

- Les bénévoles sans qui nous aurions du mal à faire face aux tâches logistiques lors des manifestations,
- Le père Aimé qui nous a non seulement autorisés mais encouragés pour organiser les sessions de présence de l'orgue,

- La municipalité qui met gracieusement à disposition une salle pour les verres de l'amitié et pour cette assemblée générale,
- Le personnel communal, de la Comcom et de l'OTSI qui fait tout pour nous faciliter la tâche,
- Les correspondants de presse et les radios locales sans qui nous passerions inaperçus,
- Les élus qui ont assisté à nos concerts et donc nous encouragent,
- Les 54 membres de l'association qui sont notre indispensable soutien. Sans eux, rien de tout ceci n'existerait.

Site Internet : orgues.pontdevaux.free.fr

Nous avons répertorié l'orgue sur l'inventaire national du ministère de la culture ; nous y avons indiqué beaucoup de détails et déposé des photos.

Adresses courriel (Internet)

Nous utilisons les adresses courriel (environ la moitié de nos adhérents) et de quelques sympathisants, pour faire un rappel dans la semaine précédant nos manifestations.

Rapport financier

Ont été mis à disposition, en début de séance :

- le bilan de 2021,
- le budget de 2022.

Notre compte chèque au Crédit Agricole montre un solde positif de 4337,01 Euros au 15 janvier 2022, date à laquelle nous avons clos notre exercice après les derniers mouvements concernant 2021. Il n'y a aucune provision à reporter en 2022.

Budget 2022

Les recettes de l'année 2022 seront constituées des adhésions et éventuels dons, auxquels s'ajoutera le résultat des diverses manifestations que nous espérons pouvoir organiser.

Le solde bancaire au 11 janvier 2022 constitue notre réserve pour finaliser l'installation de l'orgue (commandes des jalousies et une dizaine de petites anomalies) et surtout à le faire rayonner. Nous avons abandonné l'idée d'acquérir un livret bancaire pour faire fructifier cet avoir, le taux d'intérêt actuel ne le justifiant toujours pas.

Approbation des rapports

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.
Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Quitus aux administrateurs

L'assemblée a accordé le quitus aux administrateurs, à l'unanimité.

Élection des administrateurs

Suite au vote, et en l'absence de nouvelles candidatures, le conseil d'administration a été reconduit en l'état :

Président : M. Rémy Poilane
Secrétaire : M. Raymond Delisle
Trésorière : Mme Françoise Poilane
Consultant : M. Jean-François Foray
Consultant : M. Alain Guyon

Adhésions et cotisations

La cotisation minimum est à 20 Euros, 30 Euros pour les couples. L'adhésion « bienfaiteur » est acquise à partir de 50 Euros.

Nous avons délivré et expédié par voie postale 55 reçus "Crédit d'impôt" au cours de l'année dès réception des 47 cotisations et de 8 dons. Sept adhésions n'ont pas été renouvelées.

Pour réduire les frais, nous enverrons ce compte-rendu par courriel. En décembre 2022, lors de l'expédition, par voie postale, de l'invitation à notre prochaine assemblée générale de janvier 2023 (résultats 2022), nous joindrons ce compte-rendu et le « Crédit d'impôt » correspondant aux adhésions et dons traités en 2022.

Rappel important : il est essentiel que chacun vérifie, dès réception de son avis d'imposition, que le « Crédit d'impôt » a bien été pris en compte par les services fiscaux.

Projets 2022

Nos manifestations :

- bénédiction au cours de l'office dominical du 24 avril,

- concert-découverte le 24 avril à 16h,
- une manifestation dans l'église le jour de « La ville en musique » le 18 juin (vraisemblablement trompette(s) et orgue), nous envisageons de renouveler l'expérience de 2018 afin de rendre notre association visible dans la rue,
- premier récital par Bernard Coudurier, concertiste international, originaire de Boz, concert payant,
- 5 sessions de « Présence de l'orgue » les mercredis matins du mercredi 20 juillet au mercredi 17 août,
- un concert le dimanche 4 décembre à 15h, vraisemblablement un récital d'orgue, concert payant.

Brochure : vente de 17 en 2021 (total 125), 30 sont en dépôt chez nos revendeurs (OTSI, L'étape, Le Port).
Il nous faut maintenant penser à documenter l'histoire de notre nouvel instrument. Nous expédierons une information au journal trimestriel « Orgues nouvelles » pour publication, nous le méritons.

Plaquette dons et legs

En 2011, Maître Coillard nous a aidés à élaborer cette plaquette que nous tenons à la disposition de chacun. Notre affiche A3 est toujours visible à l'office notarial. Un legs nous permettrait d'ajouter un troisième plan sonore pour se rapprocher de l'orgue de 1696-1797. Me Coillard a suggéré de procéder à une mise à jour de cette plaquette.

Ajout d'un troisième plan sonore

L'assemblée générale, unanimement, valide la démarche et délègue au conseil d'administration le soin de lancer la campagne de financement (recherche de sponsors, appel aux dons, subventions, publicité, crowd funding) pour ajouter un troisième plan sonore et ainsi se rapprocher de la composition de l'orgue de 1696-1797. Pour progresser, il est nécessaire de construire le projet.

Coopération

Dès que l'orgue sera pleinement opérationnel, nous pourrions amplifier notre coopération avec « Les amis de l'orgue et de la co-cathédrale de Bourg-en-Bresse ». Le but est de mutualiser des déplacements de solistes en période estivale.

Cet instrument est à même d'assurer dès à présent ses fonctions cultuelles et culturelles.

Questions diverses

Chauffage de l'église

Le chauffage est efficace et procure un grand confort apprécié de tous, spectateurs et musiciens. Le point de chauffage ajouté sous le clocher a permis la suppression du rideau âgé de 60 ans et résolu le problème des courants d'air froid à cet endroit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Ce compte-rendu vaut appel de cotisation pour 2022.

Virement possible à Iban **FR76 1780 6003 6062 2421 4974 820**

Le Président, Rémy Poilane

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2021

	Recettes		Dépenses	
1	Cotisations des adhérents	1475,00	Timbres et papeterie	81,53
2	Dons et renoncements	2178,22	Abonnement Radio Aleo, OTSI	55,00
3	Subvention transport de l'orgue	208,00	Installation, harmonisation	7624,07
4	Brochures	160,00	Assurance	711,07
5	Concert jour de l'orgue	0,00	Concert jour de l'orgue	0,00
6	La ville en musique	0,00	La ville en musique	0,00
7	Présence de l'orgue	530,30	Présence de l'orgue	1070,17
8	Concert de Noël, 5 décembre	2025,97	Concert de Noël, 5 décembre	2151,97
9	Intérêts créditeurs	0,75		
10	Total	6578,24	Total	11693,81

11	Résultat de l'exercice 2018	-5165,57
12	Avoir au début de l'exercice	9452,58
13	Avoir à la clôture de l'exercice	4337,01

BILAN DE L'ANNÉE 2021

	Actif		Passif	
14	Disponibilités (banque)	4337,01	Réserves	4337,01
15				
16	Total	4337,01	Total	4337,01

BUDGET DE L'ANNÉE 2022

	Recettes		Dépenses	
17	Cotisations des adhérents	1445,00	Timbres et papeterie	150,00
18	Dons	0,00	Abonnement Radio Aleo, OTSI	50,00
19	Subvention Initiative Crédit Agricole	0,00	Assurance	750,00
20	Concert 10 juillet	1400,00	Concert 10 juillet	1400,00
21	La ville en musique	100,00	La ville en musique	50,00
22	Présence de l'orgue	500,00	Présence de l'orgue	500,00
23	Concert de Noël, 4 décembre	1400,00	Concert de Noël, 4 décembre	1400,00
24	Intérêts créditeurs	5,00	Installation de l'orgue	550,00
25	Total	4850,00	Total	4850,00